



Unité – Egalité – paix
سلام – مساواة – وحدة

Mission Permanente De la République de Djibouti
Auprès de L'office des Nations Unies
Et des autres Organisations Internationales à Genève

الدم ببعوثية الدائمة لجمهورية جيبوتي
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية الأخرى
سويسرا - جنيف

Vérifier au prononcé

DECLARATION DE M. ABBAS DAHER DJAMA
MISSION PERMANENTE DE LA REPUBLIQUE DE DJIBOUTI
A L'OCCASION DE LA SOUMISSION DU RAPPORT NATIONAL
DU BHOUTAN

*SIXEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL
DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL*

GENEVE

04 DECEMBRE 2009

Merci Monsieur le Président,

Nous voudrions de prime abord souhaiter la chaleureuse bienvenue à la délégation du Bhoutan et les remercier pour la qualité du rapport proposé et pour l'excellente présentation qui ont a été faite.

Ma délégation rend hommage aux nombreuses initiatives prises par le gouvernement bhoutanais afin de garantir les droits des groupes les plus vulnérables comme les femmes, les enfants et les personnes handicapés et salue particulièrement la construction d'écoles spécialisées et la mise en place de programmes scolaires spécifiques pour les enfants présentant des besoins spéciaux.

Nous notons avec satisfaction que le Bhoutan a entrepris de vastes mesures afin de sensibiliser la population aux principes universels des droits de l'homme mais a également mises en œuvre plusieurs activités de formation à destination des agents publiques en charge de la protection de ces droits.

Djibouti se félicite de la collaboration étroite qu'entretien le Bhoutan avec les différents organes des Nations-Unies qui démontre une volonté manifeste de lutter efficacement contre toutes les formes de violation des droits de l'homme et témoigne de la détermination du Bhoutan à persévérer sur la voie d'une plus grande protection des droits des citoyens.

Ma délégation est consciente des difficultés multiples auxquelles font face les autorités Bhoutanaises résultant des caractéristiques intrinsèques liées au développement et encourage dès lors le gouvernement à continuer ses efforts vers l'instauration de politiques visant à une plus grande jouissance des droits de l'homme.

A ce titre nous formulons les deux recommandations suivantes :

Nous recommandons au Bhoutan d'envisager la ratification de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Nous invitons le gouvernement du Bhoutan à poursuivre les initiatives visant à l'élimination de l'analphabétisme dans le pays.

Merci monsieur le Président.